

Paris, le 30 novembre 2021

## PLATEFORME “TROUVERMONMASTER.GOUV.FR”, UNE CONSULTATION MINISTÉRIELLE POUR LA FORME ET UNE SÉLECTION RENFORCÉE !

À contre-courant de la nécessité d'augmenter les capacités d'accueil et de consolider le droit à poursuite d'études, la ministre Frédérique Vidal a décidé de faire évoluer le site d'information officiel de l'offre de Master “TrouvermonMaster.gouv.fr” vers une plateforme de choix et d'affectation, calquée sur le modèle de Parcoursup, qui devrait être effective dès février en vue de la rentrée 2022. Depuis plusieurs mois, la DGESIP a consulté la CPU et le réseau VP CFVU et n'a pas jugé bon d'en informer les organisations syndicales alors que les responsables de master sont déjà sollicité·es pour saisir sur la plateforme les attendus et les mentions de licence compatibles avec celles de master. Les textes réglementaires ne sont pas publiés mais les choix gouvernementaux sont déjà arrêtés et les solutions techniques verrouillées.

Pour le SNESUP-FSU, la situation actuelle n'est pas satisfaisante et la plateforme actuelle doit être améliorée ; la situation des étudiant·es sans place en master, dont le nombre croît d'année en année, est inacceptable. Mais la solution envisagée de calquer le système d'affectation sur celui de la plateforme Parcoursup ne l'est pas plus. Les problèmes et dérives que celle-ci a engendrés à la fois pour les jeunes et les personnels sont nombreux : tri social, anxiété, bureaucratie, abandon.

Le projet de transformation en profondeur de cette plateforme consiste à construire un barrage pour limiter le nombre d'étudiant·es en master en dépit de l'augmentation de la population étudiante et à accroître la sélection en master. En ne faisant porter l'examen des candidatures que sur une partie du parcours, comme c'est le cas au lycée, il fait peser le risque d'une dévalorisation du diplôme de licence en vidant de sa substance le dernier semestre. Il entraînera également une surcharge de travail pour les équipes pédagogiques et des difficultés de traitement des dossiers.

Pour le SNESUP-FSU, la nouvelle plateforme d'affectation “TrouvermonMaster.gouv.fr” doit avant tout tenir compte des souhaits des candidat·es et permettre aux équipes pédagogiques de privilégier l'humain sur l'algorithme dans l'examen des candidatures. Construire une plateforme master sur le même modèle que Parcoursup, c'est faire peser les conséquences de la politique éducative austéritaire du gouvernement sur les étudiant·es de licence en les culpabilisant de ne pas être retenu·es dans le master de leur choix.

Le calendrier du ministère est intenable et met les personnels concerné·es dans une situation de tension inadmissible et incompatible avec les moyens humains insuffisants et le calendrier universitaire.

Le SNESUP-FSU exige la suspension de la mise en oeuvre de ce projet pour entrer dans une réelle concertation pour une toute autre plateforme donnant une meilleure visibilité de l'offre de formation, s'appuyant sur des processus simplifiés de candidatures, permettant des vœux hiérarchisés par les étudiant·es et une affectation qui maximise la satisfaction des étudiant·es et des équipes pédagogiques.

Le SNESUP-FSU rappelle au ministère l'urgence de donner aux établissements les moyens d'augmenter les capacités d'accueil dans les filières en tension et notamment d'augmenter le nombre d'emplois de titulaires pour accueillir toutes et tous les étudiant·es dans de bonnes conditions.

Le SNESUP-FSU appelle à soutenir la mobilisation des organisations de jeunesse le 8 décembre prochain pour l'ouverture et l'augmentation du nombre de places à l'université en licence et en master, pour le droit à la poursuite d'études et pour l'investissement massif dans l'ESR. ■

**SUIVEZ-NOUS !**



**[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)**



**[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)**

**SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris  
Tél. : 01 44 79 96 10 – [sg@snesup.fr](mailto:sg@snesup.fr) – [www.snesup.fr](http://www.snesup.fr)**